

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Industrie,  
du Commerce et des  
Nouvelles Technologies



المملكة المغربية  
وزارة الصناعة  
والتجارة  
والتكنولوجيات الحديثة

## MAROC NUMERIC 2013 : MESURE D'ACCOMPAGNEMENT "CONFIANCE NUMÉRIQUE"

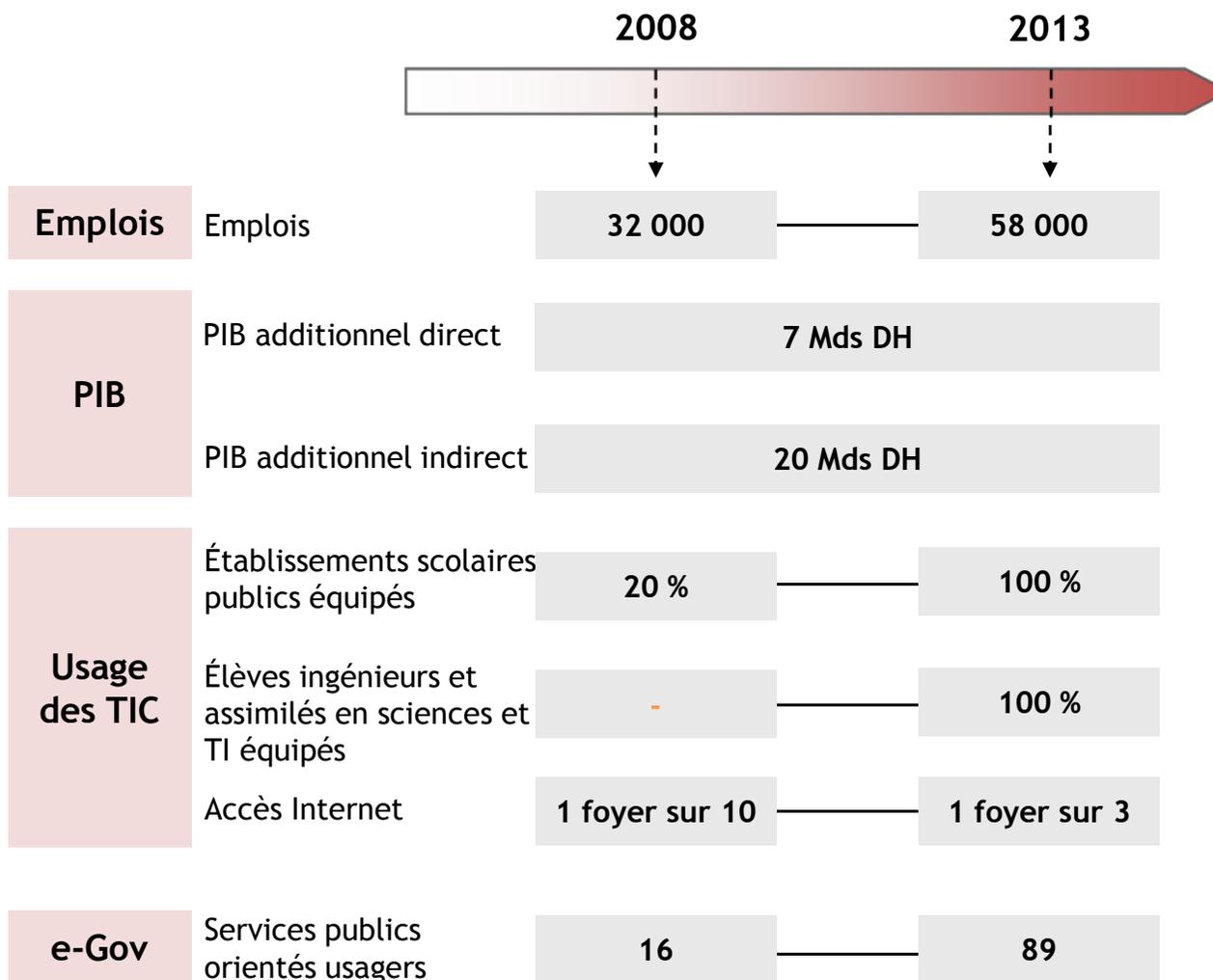
**Dr. Taieb DEBBAGH, Secrétaire Général**  
**Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies**

**Atelier sur l'harmonisation du cadre légal pour la cybersécurité**  
**Rabat, 27-28 juillet 2010**

*Positionner le Maroc parmi les pays émergents dynamiques dans les TI*

*Ambitions*

- Faire des TI un vecteur du développement humain;
- Faire du secteur des TI un des piliers de l'économie nationale;
- Faire des TI une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et pour l'Administration publique;
- Positionner le Maroc comme un hub technologique régional.



Une stratégie s'articulant autour de ...

4 Priorités Stratégiques				2 Mesures d'Accompagnement		2 Modalités d'Implémentation	
Transformation sociale	Services publics orientés usagers	Informatisation des PME	Développement de l'industrie TI	Capital Humain	<b>Confiance Numérique</b>	Gouvernance	Budget

Accès acteurs de l'enseignement	Efficiency administration	Solutions métiers PME fort potentiel	Entrepreneuriat et pôles d'excellence	Gouvernance	Cadre législatif	Structures de Pilotage et suivi	Ressources financières
Offres d'accès et Internet Haut Débit	Services aux citoyens	Sensibilisation et incitation	Offshoring TI	Plans de formation	Structures organisationnelles	Observatoire des TI	
Contenu numérique local	Services aux entreprises	Mobilisation des prescripteurs		Nouvelles offres de formation	Promotion et sensibilisation		

18 Initiatives



# MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## Confiance Numérique (1/3)

### Ambition

- Instaurer les conditions pour susciter la confiance des citoyens et des entreprises en l'économie numérique

### Objectifs à horizon 2013

- Promulgations des lois liées à la sécurisation des réseaux et SI, à la protection des consommateurs, la protection des données personnelles
- Déploiement des services du ma-CERT
- 60 000 certificats électroniques utilisateurs délivrés
- 12 Campagnes de sensibilisations et d'information déployées

### 3 Initiatives et 12 Actions

**Initiative 1 : Mettre à niveau et renforcer le cadre législatif**

**Action 42. Protéger les personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel**

**Action 43. Soutenir le développement du commerce électronique**

**Action 44. Favoriser la dématérialisation des transactions électroniques**

**Initiative 2 : Mettre en place les structures organisationnelles appropriées**

**Action. 45 Mettre en place le Comité de la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)**

**Action 46. Mettre en place le ma-CERT**

**Action 47. Mettre en place un tiers de confiance**

**Action 48. Mettre en place la Commission Nationale de Protection des Données Personnelles (CNDP)**

**Action 49. Développer des sites de backup**

**Initiative 3 : Promouvoir et sensibiliser les acteurs de la société à la sécurité des systèmes d'information**

**Action 50. Mettre en oeuvre un programme de sensibilisation et de communication sur la SSI**

**Action 51. Mettre en place des formations sur la SSI à destination des élèves ingénieurs**

**Action 52. Mettre en place des formations à destination des professions juridiques**

**Action 53. Définir une charte des sites marchands**

### Initiatives

### Projets

### Description

**Cadre législatif**

Protection données  
personnelles

Mettre en place la Commission Nationale de Protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel

Protection des  
consommateurs

Elaborer les textes législatifs et réglementaires nécessaires à la protection des consommateurs pour la vente en ligne

**Structures  
organisationnelles**

Certification  
Électronique

Soutenir la mise en place du premier prestataire du service de certificat électronique favorisant l'échange et la signature électronique

Mise en place du  
ma-CERT

Mise en place au niveau national d'un centre de coordination et de réponse aux incidents liées à la sécurité des systèmes d'information

Sécurisation des  
infrastructures  
critiques du  
Royaume

Encourager le développement de sites de sauvegarde en partenariat public privé afin d'assurer la continuité de service des infrastructures critiques du Royaume

### Initiatives

### Projets

### Description

Sensibilisation et  
Communication  
sur la SSI

Programme de  
Sensibilisation

- Programme de communication autour de la sécurité des Systèmes d'Information destiné au grand public, aux entreprises et administrations;
- Lancement d'un portail de sensibilisation sur la sécurité des SI.

Charte des sites  
marchands

Renforcer la confiance numérique des citoyens dans le e-Commerce par la mise en place d'un label des sites marchands.

Mise en place des  
formations sur la  
SSI

Formations à  
destination des  
élèves ingénieurs

- Définir et mettre en place des programmes de formation aux TI et à la SSI à destination des élèves ingénieurs, leur permettant d'acquérir le niveau adéquat de connaissance en fonction de leurs spécialisations:
  - Organisation de la Conférence régionale sur la Cybersécurité en janvier 2010 à Ifrane. Mise en œuvre des recommandations: Création de 4 Masters SSI est en cours.

Formations à  
destination des  
professions  
juridiques

- Mettre en place des formations permettant à l'ensemble des magistrats d'avoir des connaissances de base sur les TI et la SSI :
  - Un groupe de travail (MJ et MICNT) a été constitué ;
  - Fiche projet définissant l'objectif de la formation, cible, formateurs, modules et supports de la formation, programme, ... est en cours de validation ;
  - Ce projet prévoit (1) la formation initiale de 700 attachés de justice et (2) des sessions de formation continue au profit des magistrats en exercice auprès des Tribunaux du Royaume ;
  - Organiser une journée nationale sur la cyber sécurité par les 21 Cours d'appel du Royaume ;
  - Elaborer un guide sur la cyber sécurité au profit des magistrats/procureurs.

• *Textes législatifs et réglementaires régissant le domaine des Technologies de l'Information et de l'économie numérique au Maroc:*

### **Domaine de la Poste et des Télécommunications :**

- La loi n° 24-96 relative à la Poste et aux Télécommunications;
- La loi n° 55-01 modifiant et complétant la loi n° 24-96 relative à la Poste et aux Télécommunications.

### **Domaine de l'Audiovisuel :**

- La loi n° 03-77 relative à la communication audiovisuelle.

### **Propriété Intellectuelle :**

- La loi n° 34-05 modifiant et complétant la loi 2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins.

### **Transactions électroniques :**

- La loi n° 53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques.

### **Crimes Informatiques :**

- La loi n° 07-03 complétant le code pénal en ce qui concerne la répression des infractions relatives aux systèmes de traitement automatisé des données.

### **Protection des données personnelles :**

- La loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

### **Commerce électronique :**

- Le projet de loi n° 31-08 sur la protection du consommateur, actuellement en cours d'adoption et dont certaines dispositions concerne la vente à distance notamment, lorsqu'elle est effectuée par voie électronique ainsi que la publicité en ligne et l'interdiction de la publicité indésirable par courrier électronique (spamming).

# ÉTUDE SUR LE CADRE JURIDIQUE

## *Elaboration d'une étude sur le cadre juridique de la confiance numérique est en cours...*

- Un appel d'offre a été lancé pour sélectionner un prestataire en vue d'élaborer une étude analytique globale sur l'arsenal juridique encadrant les TIC au Maroc et proposer les solutions juridiques visant à combler les lacunes existantes pouvant constituer un obstacle à l'instauration d'un climat de confiance numérique dans notre pays.

- Les prestations faisant l'objet de cette consultation couvriront les phases suivantes :

**Phase 1:** Identification et synthèse des standards et des bonnes pratiques au niveau international ;

**Phase 2:** Etat des lieux au Maroc - analyse des textes législatifs et réglementaires ;

**Phase 3:** Proposition de textes, identification d'acteurs à impliquer et de facteurs de succès ;

**Phase 4:** Synthèse et recommandations.



**Merci pour votre attention**

Contact :

Tél. : +212 537 26 86 21/22

Email : [t.debbagh@technologies.gov.ma](mailto:t.debbagh@technologies.gov.ma)